

véritable. Mais il n'y avait pas moyen de regimber, car le fouet du directeur ne badinait pas. Puis, après avoir ainsi travaillé dur ou marché toute la journée, il fallait, les soirs de représentation, faire le service dans la tente, et avoir un visage souriant ; autrement on était sévèrement puni.

S'esquiver, il n'y fallait pas songer : Jean-Louis était gardé à vue, ni plus ni moins qu'un prisonnier.

Ce que notre héros fit d'amères réflexions, pendant les deux mois qu'il suivit la compagnie de cirque, de village en village, remplirait un gros volume. Il passa bien des nuits à verser des larmes brûlantes sur le triste état où l'avait réduit, paresse. Car il voyait bien, maintenant, que la faute tout entière en était à lui et qu'il n'avait le droit d'accuser personne.

Je ne sais pas trop où Jean-Louis en serait arrivé, si un accident ne fût venu interrompre soudainement sa carrière.

Un jour qu'il était plus fatigué que de coutume, on l'avait forcé de grimper pour la troisième fois au sommet d'une échelle mobile, lorsque, en voulant saisir le dernier échelon, la main lui manqua et il retomba lourdement sur le sol, d'une hauteur de près de vingt-cinq pieds.

On le ramassa moulu et avec un bras cassé.

Pendant les deux derniers mois, la compagnie de cirque avait constamment marché en donnant ses représentations, de sorte que, le jour de la chute de Jean-Louis, elle se trouvait dans un village situé à environ douze milles de Portland, dans l'état du Maine.

On mit donc le blessé sur un matelas, pour le transporter à la gare du chemin de fer, et un des employés de la compagnie fut chargé de le conduire à l'hôpital de Portland, où Jean-Louis fit tristement son entrée après un trajet d'une demi-heure.

Il souffrait beaucoup, car les secousses du wagon avaient dérangé la clisse temporaire appliquée à son bras.

Cependant, lorsqu'il se vit installé dans un lit relativement propre et qu'on eut clissé son bras de nouveau, le malade éprouva un grand bien-être et s'endormit profondément, car depuis longtemps il manquait de sommeil.

Le membre fracturé mit du temps à guérir, et ce ne fut qu'au bout de six semaines et après avoir beaucoup souffert et pleuré, que Jean-Louis se trouva, un jour, sur le trottoir, en face de l'hôpital, libre et guéri, mais complètement dépourvu de ressources et ne connaissant pas même les rues de la ville.